



La direction demande aux syndicats de diminuer les conditions financières de départ du congé senior pour les ouvriers !

28 mai 2015

Mercredi 20 mai, un CCE a été convoqué principalement pour remettre en cause les conditions financières du paiement du congé sénior de 5 ans applicables aux usines de **Rennes, Poissy et Saint-Ouen** depuis le 1^{er} janvier 2015 et annoncées au départ jusqu'au 29 février 2016.

Au bout de 5 mois du dispositif, la direction **ne veut plus tenir ses engagements** et veut **économiser de l'argent sur le dos des anciens** qui signeront leur départ entre juin 2015 et le 29 février 2016.

Propositions au CCE du 20 mai : Exemple pour Poissy et St-Ouen pour le congé sénior de 5 ans.

	Maintenant	Propositions Direction
Salaire de dispense d'activité en % du SMR SMR : 1/12 ^{ème} du brut annuel	75% du SMR Mini : 1800 € brut	70% du SMR > à 2500 € 75% jusqu'à 2500 € Mini : 1800 € brut inchangé.
Majoration de l'Indemnité de Départ en Retraite(IDVR)	+75% pour un congé 48 mois ou + +50% pour un congé <48 mois	+20% pour tous. Avec un mini d'un mois SMR
Avance sur l'IDVR payée au départ en congé sénior.	20%	Avance supprimée.

SMR : Salaire Mensuel de Référence. IDVR : Indemnité de Départ Volontaire en Retraite

Exemples de pertes entre les deux versions :

	Conditions actuelles	Propositions direction	Perte
OPUEP salaire de référence 2500 €. 20 ans d'ancienneté 58 mois de congé sénior	Salaire brut 1875€ Salaire net 1432,5€ Indemnité (IDVR) et majoration : 13125 €	Salaire brut : 1800€ Salaire net : 1374 € Indemnité (IDVR) et Majoration : 10000€	58.5€*48 mois +3125 € (IDVR) = 6518 €
Professionnel maintenance salaire de référence 2900 € 39 ans d'ancienneté. 15 mois de congé sénior	Salaire brut : 2175 € Salaire net : 1667 € Indemnité (IDVR) et majoration : 21750 €	Salaire brut 2030 € Salaire net 1553 € Indemnité (IDVR) et Majoration : 17400 €	114 €*15 mois +4350 € (IDVR) = 6060 €

Décision reportée au CCE du 15 juin

Plusieurs syndicats ont protesté. La CGT a dénoncé toute baisse de rémunération du congé sénior.

Le DRH, Philippe DORGE a reporté la décision à un nouveau CCE convoqué pour le 15 juin pour fixer des mesures de baisse des conditions financières du congé sénior qui seraient applicables le 16 juin !

Quelles mesures ?

Le DRH a demandé aux syndicats de faire des « propositions !!! ». Il veut que les syndicats décident eux-mêmes des économies à faire pour PSA sur le dos des anciens.

Prendre 6000 € aux anciens c'est trop ? Est-ce que vous seriez d'accord pour leur prendre 3000 € ? Voilà le marché que le DRH propose.

Pour la CGT la réponse est claire : aucune baisse, la direction doit tenir ses engagements !

Bursa : les travailleurs en Turquie ont fait reculer Renault !

Pendant 13 jours les 5 000 travailleurs de Renault Bursa, en Turquie, ont fait grève. Ils ont occupé l'usine jour et nuit. Ils revendiquaient des hausses de salaire et la liberté de choisir leur syndicat.

Cette grève a entraîné d'autres grèves dans de nombreuses entreprises, certaines avec occupation d'usine, à Bursa même, ainsi que dans d'autres villes comme Istanbul et Ankara.

Les raisons de la grève :

Le patronat de la métallurgie (dont Renault fait partie) et le syndicat pro-patronal et pro-gouvernemental Türk Metal-is ont signé un accord pour 3 ans (de 2014 à 2017) avec des hausses de salaires d'environ 3% alors que l'inflation dépasse les 20% par an en Turquie. C'est cela que les travailleurs de Renault refusaient et la direction a fini par céder.

Ce mardi 26 mai, la direction a proposé un protocole d'accord que les grévistes ont accepté. Renault propose :

- Aucun licenciement suite à la grève.
- Reconnaissance officielle des délégués élus pendant la grève comme interlocuteurs.
- Le choix pour les travailleurs d'adhérer au syndicat de leur choix.
- Deux primes immédiates : l'une de 360 euros, l'autre de 170 euros.
- Une prime, qui, elle sera versée tous les ans, de 215 euros minimum.
- Une augmentation de salaire dont le montant sera annoncé dans un délai maximum d'un mois.
- Aucune poursuite pour les faits durant la grève.
- Les 13 jours de grève payés.

Mercredi matin, les grévistes ont repris le travail la tête haute. Ils ont le moral et ils restent mobilisés car au moindre écart de la direction, ils sont prêts à remettre cela.

Les travailleurs de Renault Bursa viennent de faire la démonstration que la lutte PAYE !!! Hé bien BRAVO !!!

